



MAIRIE de VILLENY
41220- LOIR ET CHER
Téléphone : 02 54 98 35 25
Mail : mairie@villeny.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 9
présents 8
votants 8
pouvoirs 0

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le 27 janvier 2026
le Conseil Municipal de la commune de Villeny, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Monsieur Hubert CHEVALLIER, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal 12 janvier 2026

Présents : M. CHEVALLIER Hubert, MR HERPIN Dominique, MME
DUCHÊNE Françoise, MME BOUCHER Christel, MME FROGER Bérangère,
MME GIORDANO-ORSINI Claudine, MME RENARD Aude, MR TROY
Richard.

Excusée : Mme DELAHOUSSE Morgane,

Secrétaire de séance : Dominique HERPIN.

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 2025-42

OBJET : PROJET D'ACQUISITION DU TERRAIN RUE DE LA GARENNE

Acquisition des parcelles suivantes :

- C 2 : La Noue : 00ha33a83ca
 - C 14 : La Noue : 02ha92a86ca
 - C 18 : La Noue : 00ha10a70ca
- Soit un total de 3 ha 37a 39ca

Monsieur le Maire présente le projet d'acquisition et l'état des démarches en terme financier.

Montant de l'acquisition : 20 000 € (montant négocié en accord entre les parties).

Sur la base de ces informations, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer une promesse de vente auprès de l'Office Notarial de Maître Guyot-Bancaud, notaires associés.

2026-01

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil municipal décide à l'unanimité des personnes présentes et représentées de :

- **APPROUVER** le projet d'acquisition des biens énumérés ci-dessus,
- **ENGAGER** à purger tout recours au bout de deux mois
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget

VOTE POUR À L'UNANIMITÉ

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission
En Préfecture

Pour copie conforme

Le Maire



Hubert CHEVALIER

Le secrétaire de séance



Dominique HERPIN